



# Diplôme Universitaire Sécurité Intérieure



FACULTÉ DE  
**DROIT**  
SCIENCES  
ÉCONOMIQUES  
& GESTION  
D E N A N C Y

# SOCLE COMMUN DU DIPLÔME

La sécurité intérieure est au cœur des préoccupations sociétales et des pouvoirs publics, nationaux et européens.

Tensions internationales, crise militaire et humanitaire, menaces internationales, attaques cyber sur les institutions, les entreprises, mais aussi les hôpitaux, les banques, les administrations et services publics jusqu'aux citoyens dans leur vie quotidienne.

Les crises environnementales ou naturelles dues au dérèglement climatique frappent maintenant en continu la France et le monde (feux de forêts, inondations, séismes, chaleurs extrêmes, sécheresse...).

Le renseignement, dans toutes ses facettes, prend une dimension centrale dans la gestion des crises de sécurité intérieure ou internationale. La communication de crise est au centre des préoccupations des acteurs.

Le pays a connu successivement la crise dite des «gilets jaunes», la COVID et, enfin, des violences urbaines d'une ampleur inégalée. L'état d'urgence a été déclaré après des mouvements de tensions sans précédent en Nouvelle Calédonie depuis près de 35 ans.

L'Europe est secouée par un conflit militaire meurtrier, le Moyen-Orient n'a jamais aussi été touché par des opérations militaires, la mer de Chine est l'objet de toutes les attentions, l'OTAN change son périmètre, les démocraties occidentales se réarment. Les tensions nationales et internationales sont fortes.

Une nouvelle loi de programmation du ministère de l'Intérieur a été promulguée en 2023 pour répondre à tous ces défis sécuritaires.

L'année 2023 a aussi vu le vote d'une nouvelle loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros.

Il apparaît alors évident que l'enseignement universitaire sur ces sujets ne peut être figé et doit s'adapter en permanence à ces évolutions fondamentales.

L'enseignement et la recherche universitaire doivent ainsi «coller» à ces mutations rapides, au risque à défaut, d'être dépassés, très vite obsolètes.

C'est l'ambition de ce DU SI qui s'adapte constamment à ces mouvements de plus en plus rapides, pour apporter une connaissance actuelle, spécialisée, opérationnelle et universaliste de haut niveau.

**Formation de haut niveau** : le DU SI est délivré avec le concours et l'implication personnelle de professionnels au cœur des stratégies publiques mais aussi privées de la sécurité, et par des universitaires, tous spécialement investis dans la réflexion sur le continuum de la sécurité, national et transfrontalier.

**Formation professionnalisante** : le DU SI est défini, constamment, en lien direct avec les responsables des sécurités étatiques - civiles et militaires, municipale et privée - pour répondre à la réalité «du terrain». Ainsi, par exemple, un séminaire est programmé au GIGN, au RAID... les étudiants sont aussi mis en situation de gestion de crise

Outre les enseignements des professionnels, tous en responsabilité, des séminaires sont organisés au plus près des services, sur sites (RAID, GIGN, CRS, PSIG sabre, EGM, SR, Drones...).

**Un séminaire d'immersion est proposé au SDIS 57 avec un exercice de pilotage de crises sur site.**

**Un module spécifique de gestion du stress, en immersion pendant 48 heures, avec mise en situation des étudiants eux-mêmes, encadré par des officiers du GIGN, du RAID, des sapeurs pompiers, le médecin responsable régional des CUMP, un médecin des forces de sécurité, et cette année, pour la première fois, un officier des commandos marine et de la BRI PP sont annoncés. L'implication de psychologues et sophrologues de la police nationale dédiés à ce type de situation, vise à conférer aux étudiants une capacité de gestion de leur stress et celui de leurs équipes qui leur sera utile durant toute leur future carrière.**

**Formation humaniste** : le DU SI est organisé autour d'un «campus intellectuel de la sécurité» rassemblant dans un même cursus des étudiants en fin de cycle de formation supérieure, se destinant au monde de la sécurité (juristes, avocats, cadres de la sécurité publique, civile, militaire, territoriale, municipale et privée) mais aussi des professionnels ou élus en quête de formation ou de connaissance des sécurités indispensables à la valorisation de leurs fonctions (élus, journalistes, avocats, médecins urgentistes, professions de l'urgence et de la sécurité, cadres des collectivités, etc) et des personnels, civils ou militaires, en situation de reconversion ou d'ascension professionnelle. Ce «campus des sécurités» confère à la fin de la formation une qualité de réseau et d'échange hors du commun.

**Formation prospective européenne** : le DU SI s'ouvre sur la sécurité européenne, du fait du positionnement géographique stratégique de l'Université de Lorraine, aux quatre frontières (Allemagne, Belgique, Luxembourg) et en proximité des institutions européennes. Professionnels et universitaires de ces pays frontaliers apportent une ouverture européenne riche à la formation. Ainsi, par exemple, un séminaire d'immersion se tient au CCPD de Luxembourg, le seul quadripartite sur le territoire national.

Le diplôme bénéficie du **parrainage et du soutien** de personnalités et institutions repères de «l'esprit de sécurité intérieure» qui fonde le DU SI :

- M. Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, ancien ministre de l'Intérieur, président du club des juristes, est le parrain de la première promotion du DU SI,
- M. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits et ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice parraine la deuxième promotion,
- M. Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'Intérieur est le parrain de la troisième promotion,
- M. Henri Kox, ministre de la sécurité intérieure du Luxembourg parraine la quatrième promotion,
- Mme Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur de Belgique est la marraine de la cinquième promotion,
- M. Edouard Philippe, ancien Premier ministre, maire du Havre, parraine l'actuelle promotion.

Le DU SI bénéficie aussi du soutien de :

- la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
- l'Institut des Hautes Etudes du ministère de l'Intérieur (IHEMI),
- l'Académie du renseignement,
- l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP),
- du Centre de recherche des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CREOGN),
- l'Académie de l'Intelligence économique,
- le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises ( CDSE),
- l'AGORA des directeurs de sécurité,
- du Groupement des entreprises de sécurité (GES).

La Mutuelle Intériale soutient le DU SI par le versement d'une part de sa taxe d'apprentissage.

Le DUSI a aussi signé des conventions de partenariat avec la région de gendarmerie du Grand Est et l'Agora des directeurs de la sécurité.

Des conventions du même type, avec leurs spécificités, seront signées en septembre 2024 avec le RAID,

# L'OPTION COMPLÉMENTAIRE SÉCURITÉ PRIVÉE

Convaincu de la place tenue par la **sécurité privée** au sein du continuum de la sécurité et au cœur de la «sécurité globale», le DU Sécurité Intérieure offre une ouverture particulière vers les métiers de la sécurité privée, ceux de la loi du 12 juillet 1983 mais aussi ceux de la sécurité incendie ou des services spécialisés de la sécurité des transports ou des installations sensibles.

Il a aussi pris en compte les jeux olympiques et paralympiques de 2024, pour lesquels l'encadrement de la sécurité privée est fortement sollicité.

Outre la connaissance du droit très particulier de toute la sécurité privée, le DU SI apporte une formation approfondie en matière de gestion de l'entreprise de sécurité privée avec un enseignement spécialisé assuré par l'IAE Nancy School of Management. La formation vise alors des étudiants souhaitant rejoindre la filière de la sécurité privée, des personnels en progression de carrière ou des fonctionnaires ou militaires en reconversion professionnelle.

Il se compose de 2 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DU SI auxquels participent aussi les inscrits au DU SI «option sécurité privée» (voir programme modules 8 et 9).

## L'OPTION COMPLÉMENTAIRE OPTION CYBERSÉCURITÉ

**La cybersécurité** est l'un de pans majeurs de la sécurité intérieure.

Tous les acteurs de la société, de la multinationale aux particuliers sont touchés, en passant par les administrations, les collectivités territoriales et les hôpitaux.

- La France fait partie des 5 pays les plus visés au monde par les cybermalveillances.
- 8 entreprises sur 10 ont été exposées à des cyberattaques, près de la moitié sont des PME.
- Le coût moyen d'une cyberattaque contre une entreprise est d'environ 2M d'euros.
- Une entreprise est victime de cyberattaque environ toutes les 14 secondes.
- 4,4 milliards d'incidents cyber constatés lors des derniers jeux olympiques de Tokyo.

La récente loi d'orientation pour la sécurité met la cybersécurité au premier rang de ses priorités.

L'enseignement universitaire doit s'y investir fortement. L'intelligence artificielle est sans doute l'un des enjeux majeurs du monde cyber. Le DUSI s'y attèle avec détermination pour donner à ses inscrits un enseignement au cœur de l'actualité. Aujourd'hui est déjà obsolète...

L'option « cybersécurité » du DU SI vise, et c'est son originalité, à conférer une double compétence, une connaissance juridique solide du sujet et une connaissance technique. Un enseignement dédié au droit cyber sera ainsi organisé à la faculté de droit et un enseignement technique en laboratoire au cœur du Loria, l'un des meilleurs laboratoires cyber nationaux.

L'objectif est de permettre aux diplômés d'intégrer une équipe de sécurité-sûreté en situation d'appréhender toutes ces questions.

Il se compose de 3 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DU SI auxquels participent aussi les inscrits au DU SI « option Cybersécurité » (voir le programme des modules 10, 11 et 12\*).

*\*La faculté se réserve le droit de ne pas mettre en oeuvre ces options eu égard au nombre d'inscrits.*

# CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour les **étudiants** en formation initiale : niveau licence validée
- Pour les **stagiaires de la formation continue** : niveau baccalauréat ou validation des acquis professionnels et personnels (procédure VAPP)

## LES TARIFS

**Formation initiale (étudiant)** : 200€ + frais d'inscription à l'Université  
300€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option «cybersécurité»  
+ frais d'inscription à l'Université

**Formation continue financée par l'employeur** : 2500€ + frais d'inscription à l'Université  
3500€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option  
«cybersécurité» + frais d'inscription à l'Université

**Formation continue financée par le salarié** : 1500 € + Frais d'inscription à l'Université  
2500€ pour l'option «sécurité privée» ou l'option  
«cybersécurité» + frais d'inscription à l'Université

**Tarif lié à l'option « Gestion du Stress »** : 150€ euros pour un étudiant  
250€ en formation continue financée par le salarié  
500€ en formation continue financée par l'entreprise

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Cours les vendredis de septembre à fin avril (de septembre à juin pour l'option «sécurité privée» ou l'option «cybersécurité» + des cours peuvent avoir lieu exceptionnellement un autre jour de la semaine (essentiellement pour des séminaires sur le terrain).

Volume horaire annuel : environ 190 heures (environ 230 heures pour l'option «sécurité privée» et environ 225 heures pour l'option «cybersécurité»)

**Les cours peuvent être exceptionnellement suivis à distance via l'application TEAMS sur demande écrite motivée (éloignement de Nancy, motifs professionnels,...). Seule la présence physique lors des examens est requise.**

A l'exception des séminaires relatifs au renseignement, tous les autres cours donnés en faculté sont enregistrés, avec une conservation et une consultation à distance de l'enregistrement de 15 jours, pour permettre aux inscrits salariés et qui ne pourraient suivre les enseignements du vendredi, de les suivre sur l'enregistrement à tout autre moment. Cette opportunité de suivre un cours enregistré n'est ouverte qu'aux étudiants qui ont feront la demande motivée (salarié, éloignement de la faculté, contraintes personnelles ou professionnelles avérées).

Mais l'assiduité aux cours est obligatoire (Sauf justificatif). Les candidats au DUSI s'engagent, lors du dépôt du dossier de candidature à être assidus aux séminaires de la Faculté.

# LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

## Module introductif : les enjeux de la sécurité intérieure

Sécurité globale, continuum et sécurité intérieure  
L'État et l'autorité

## Module 1 : Les politiques nationales de la sécurité intérieure

Sécurité intérieure, terrorisme, séparatisme, radicalisation  
Lutte contre les stupéfiants  
Lutte contre l'immigration irrégulière  
Cybersécurité et l'ANSSI  
Sécurité intérieure et cybersécurité  
Sécurité intérieure et intelligence artificielle  
Sécurité intérieure et atteintes à l'environnement et à la santé publique  
La police technique et scientifique au coeur de la police criminelle  
Le Crime organisé

## Module 2 : La coopération internationale, l'Europe et la sécurité

Les forces de sécurité européennes (Allemagne, Belgique, Luxembourg)  
La coopération internationale de police  
La sécurité privée en Europe  
Europol  
La coopération policière européenne: Les CCPD

## Module 3 : Le management et le pilotage de la sécurité intérieure

Le management national de la sécurité intérieure (DGPN et DGGN)  
Le management territorial de la sécurité intérieure - la place du maire  
Le management privé de la sécurité, la vision de la profession (GES)  
Le contrôle de la sécurité intérieure interne (IGPN), externe (Défenseur des droits)  
Le contrôle de la sécurité privée (CNAPS)

## Module 4 : Sécurité intérieure et entreprises

L'intelligence économique  
L'industrie de la sécurité  
La sécurité de l'entreprise

## Module 5 : La gestion des risques et des crises

La gestion des risques et des crises au plan national et territorial (DGSCGC)  
Le droit du pilotage des crises et de la gestion des risques  
Le droit des risques technologiques (ICPE et INB)  
Gestion et communication de crise  
La négociation de crise (négociateurs du RAID)  
Décider en situation d'incertitude par un ancien commandant d'un comando marine et Alfusco  
Un exercice pratique de gestion d'une crise est organisé, en immersion au sein du SDIS 57. Cet exercice de gestion d'une crise en salle de commandement sera soutenu par la mise en oeuvre de la communication de crise sur le terrain avec le concours du master 2 journalisme de l'Université de Lorraine (mise en situation réelle).

# LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

## Module 6 : Le renseignement

### ***Sous partie 1: La communauté du renseignement***

Les politiques publiques du renseignement et sa communauté (L'Académie du renseignement)

### ***Sous partie 2: Des services de renseignement***

La Coordination nationale du renseignement

Le renseignement et la DGSI

Le renseignement militaire

Le renseignement douanier

Le renseignement pénitentiaire

Le renseignement criminel

Les techniques de renseignement - le SRT

### ***Sous partie 3: Le contrôle des services de renseignement***

La délégation parlementaire au renseignement

La Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement

### ***Sous partie 4 : un exemple européen***

Le service de sécurité intérieure de Belgique

## Module 7 : L'Acte de police dans le continuum de la sécurité

### ***Sous partie 1: L'acte de police et la sécurité intérieure***

Acte de police, ordre public et polices administratives

Acte de police et libertés publiques

Le droit de l'usage de la force et de l'utilisation des armes

Le droit du maintien de l'ordre

Le droit des armes

Sécurité intérieure et actes de police judiciaire

L'obtention de la preuve

La garde à vue

### ***Sous-partie 2: Le continuum et la sécurité intérieure***

L'autorité judiciaire et la sécurité intérieure

La sécurité intérieure et le continuum de sécurité

Sécurité intérieure et administration pénitentiaire

La sécurité intérieure et les armées

La sécurité en mer

Les forces d'intervention de la sécurité intérieure: le GIGN le RAID, la BRI PP

## Module pratique et de terrain

Des séminaires de présentation et de connaissance des forces de sécurité intérieure, tant de la police administrative que de la police judiciaire (RAID , GIGN, CRS, EGM, Psig sabre, unité drones, SR) confèrent une vision sans pareille d'unités spécialisées et d'élite. Un séminaire d'immersion au sein d'un SDIS est prévu.

Un séminaire de mise en situation de gestion de crise est également organisé ainsi qu'une immersion pratique relative à la gestion du stress.

# LE PROGRAMME DES OPTIONS

## OPTION SÉCURITÉ PRIVÉE

### Module 8 : Le droit de la sécurité privée

Le droit national de la sécurité privée

### Module 9 : Management et gestion de l'entreprise privée

Quatre séminaires pilotés par l'IAE et à l'IAE (cours sur site) :

- Management des ressources humaines
- Développement des affaires
- Contrôle de gestion
- Management des hommes et des équipes

L'entreprise de sécurité privée par un manager de terrain

## OPTION CYBERSÉCURITÉ

### Module 10 : Droit de la cybersécurité

Le corpus juridique de la cybersécurité

Les enjeux juridiques de l'Humain au cœur de la cybersécurité

### Module 11 : Techniques de la cybersécurité

Notions de base

Hygiène informatique

Les aspects réseau et applicatifs

Gestion de la sécurité au sein d'une organisation

### Module 12 : Mise en perspective du risque Cyber

Panorama des principales menaces telles que vues par des entreprises spécialisées

*\*Exceptionnellement, pour des raisons opérationnelles liées aux intervenants, des séminaires peuvent être supprimés.*



# LES INTERVENANTS

Outre l'équipe de professeurs et de maîtres de conférences de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion, les intervenants professionnels engagés au sein de séminaires du DU SI sont les suivants :

<b>E. Angelino</b>	Inspecteur général de la police nationale, chef du service central de la police technique et scientifique de la police nationale
<b>H. Berbain</b>	Procureur général près la Cour d'appel de Nancy
<b>D. Brach-Thiel</b>	Maître de conférences à l'Université de Lorraine, magistrate à titre temporaire
<b>M. Burg</b>	Préfet au Ministère de l'intérieur, Professeur associé à l'Université de Lorraine
<b>S. Cherbonnier</b>	Contrôleure générale, cheffe de l'OFAST
<b>D. Clavière</b>	Préfet, directeur du CNAPS
<b>P. Clerc</b>	Président de l'Académie de l'Intelligence économique, Expert en prospective internationale CCI France, Président de l'Association internationale francophone d'Intelligence économique
<b>A. Couptry</b>	Directeur du renseignement douanier
<b>O. Couptry</b>	Amiral (2e s.), ancien commandant du Commando de Penfentenyo, ancien Alfusco, commandant des armées aux Antilles, inspecteur général de la marine nationale
<b>F. Daoust</b>	Général (2e s.) de la gendarmerie nationale, directeur du CREOGN, ancien directeur de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie, professeur associé à l'Université de Cergy-Pontoise
<b>F. Daviet</b>	Cheffe - adjointe du service national du renseignement pénitentiaire
<b>T. Delville</b>	Ancien inspecteur général de la police nationale, ancien délégué ministériel aux industries de sécurité et à la cybersécurité, vice-président en charge de la sécurité chez Capgemini
<b>J.N. Devillers</b>	Chef du service zonal du renseignement territorial Est
<b>A. Faddeoui</b>	Président du GES et d'AETOS sécurité
<b>C. Fardet</b>	Professeur de droit public à l'Université de Lorraine
<b>J-F. Gayraud</b>	Directeur de l'Académie du renseignement
<b>C. Gomart</b>	Général de corps d'armée (2e s), ancien commandant des opérations spéciales et ancien directeur du renseignement militaire
<b>Y. Gravêthe</b>	Général de corps d'armée, gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est, commandant de la zone terre Nord-Est, commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne
<b>P. Guyonneau</b>	Directeur de la sécurité pour le groupe Orange, ingénieur général de l'armement
<b>S. Hatt</b>	Directrice de la Coopération internationale de sécurité
<b>E. Hervé</b>	Présidente de l'agence EHA « gestion de crise »
<b>W. Hippert</b>	Sous-directeur de l'analyse criminelle à INTERPOL et ancien chef du SIRASCO (renseignement criminel) de la DNPJ
<b>S. Houlié</b>	Député, président de la Commission des Lois et président de la délégation au renseignement
<b>G. Houte</b>	Chef du service zonal de la sécurité intérieure
<b>B. Jockers</b>	Général d'armée, inspecteur général des Armées, ancien major général de la gendarmerie
<b>B. Jullien</b>	Inspectrice générale de la police nationale, ancienne cheffe de l'IGPN, vice-présidente du CSATE
<b>O. Kim</b>	Général de corps d'armée, commandant la zone de défense et la région de gendarmerie du Grand Est
<b>M. Klein</b>	Maire de Nancy et Président de la Métropole du Grand Nancy

<b>J.P. Lecouffe</b>	Général de corps d'armée de la gendarmerie nationale, directeur adjoint d'Europol, chargé des opérations
<b>J. Marion</b>	Préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises
<b>J-Y. Marion</b>	Professeur à l'Université de Lorraine, IUF et directeur du LORIA
<b>D. Mastelli</b>	Médecin psychiatre au CHRU de Strasbourg, responsable des CUMP du Grand Est
<b>J. Maurin</b>	Directeur de la sécurité du groupe Renault, général de division (2e s), ancien commandant de la Légion étrangère
<b>M. Minier</b>	Professeure à l'Université de Lorraine et ancienne directrice adjointe du LORIA
<b>V. Minne</b>	Directrice nationale de la police aux frontières
<b>A. Moine</b>	Maître de conférences à l'Université de Lorraine
<b>N. Moinet</b>	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'IAE de Poitiers
<b>B. Monnet</b>	Professeur à l'EDHEC Business School, Spécialiste de l'économie du crime
<b>T. de Montbrial</b>	Avocat au barreau de Paris, Président fondateur du cercle de réflexion sur la sécurité intérieure
<b>E. Morvan</b>	Préfet, ancien directeur général de la police nationale, ancien directeur-adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur
<b>S. Noyau</b>	Général de division de gendarmerie, Directeur de l'OCLAESP
<b>L. Petry</b>	Directrice de la planification et du suivi stratégiques, au sein de la direction générale de la police Grand Ducale du Luxembourg
<b>P. Petry</b>	Ancien administrateur général de la sûreté de l'Etat de Belgique
<b>P. Perrot</b>	Général de gendarmerie, docteur en Intelligence artificielle, coordonnateur pour l'intelligence artificielle à la DGGN
<b>C. Piana</b>	Directrice générale de la confédération européenne des services de sécurité
<b>V. Rhin</b>	Délégué territorial de l'ANSSI
<b>S. Riondet</b>	Chef de la BRI de la préfecture de police de Paris
<b>C. Roux</b>	Adjointe à la Défenseure des droits en charge de la déontologie de la sécurité
<b>L. Rucker</b>	Chargé de mission à la CNRLT - Présidence de la République
<b>O. Schmitz</b>	Gouverneur de la province de Luxembourg
<b>S. Scotto</b>	Directeur interrégional de l'Administration Pénitentiaire d'Ile de France à Paris
<b>D. Sommelette</b>	Chef de zone de police en Belgique
<b>R. Theis</b>	Député de la Sarre et Ancien secrétaire d'Etat à la Justice
<b>C. de Valkener</b>	Président du tribunal de première instance de Namur et Professeur à l'UC Louvain-la-Neuve (Belgique)
<b>C. Vialatte</b>	Contrôleure générale de la police nationale, cheffe de l'UCLAT
<b>J.C. Viard</b>	Ancien commandant au sein du GIGN
<b>M. Watin-Augouard</b>	Général d'armée de la Gendarmerie Nationale (2e s), fondateur du Forum international de la cybersécurité et président du centre expert de la cybercriminalité

## **Membres d'honneur du collège des enseignants professionnels :**

**C. Baland**, préfet honoraire, ancien DGPN,

E. Bellot des Minières, Général d'armée, ancien inspecteur général des Armées,

**J-J. Bosc**, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Nancy,

**A. Boutaghane**, ancien chef de l'UCLAT,

**J-M. Fauvergue**, Député, co-rapporteur du rapport relatif au continuum de la sécurité et de la proposition de loi relative à la «sécurité globale»,

**A. Juillet**, ancien directeur du renseignement à la DGSE, président d'honneur de l'académie de l'Intelligence économique, ancien président du CDSE,

**P. Lalle**, inspecteur général de l'administration, ancien DCSP,

**F. Lecointre**, général d'armée ( 2e s.), ancien CEMA et Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

**N. Lerner**, préfet, DGSE, ancien DGSI

**R. Lizurey**, général d'armée (2e s), ancien DGGN,

**L. Nunez**, ancien ministre, ancien DGSI et coordonnateur national du renseignement, préfet de police de Paris,

**J.F. Parlanti**, général de corps d'armée (2e s), ancien OGZDS Ouest,

**P. Strzoda**, préfet, ancien directeur de cabinet du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

# RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

## Directeur du diplôme :

Monsieur **Marc BURG**, Préfet, chargé de mission au secrétariat général du ministère de l'intérieur, Professeur Associé, marc.burg@univ-lorraine.fr

## CONTACTS ADMINISTRATIFS

### Formation initiale pour les étudiants :

*mail:* dseg-dusi-contact@univ-lorraine.fr *Tél:* 03 72 74 19 25

### Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation **Continue Diplômante** et **Qualifiante par module**

**Régine TIJOU** : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue **Qualifiante sur-mesure**

**Amélie CHEVRIER** : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :  
**[www.fac-droit.univ-lorraine.fr](http://www.fac-droit.univ-lorraine.fr)**



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE  
**DROIT**  
SCIENCES  
ÉCONOMIQUES  
& GESTION  
D E N A N C Y